

MEMBRES PRÉSENTS

Membres parents : Thessa Girard-Bourgoin
Marie-Ève Vaillancourt
Marc-André Legros-Jacques
Jérémi Bergeron
Manon Lafontaine (substitut)

Membre du personnel enseignant : Marc-Antoine Tanguay
Geneviève Malette
Millie Gauvreau

Membre du personnel du soutien : Delphine Marleau

Membre du service de garde : Julie Labelle

Membre de la communauté : Carolanne Beausoleil

ÉGALEMENT PRÉSENTS

Direction d'école : Kim Côté

Secrétaire de réunion : Carolanne Beausoleil

Membre(s) absent(s)

Membre parent : Elsie Bélanger-Pouliot

Représentant de l'OPP : Aucun représentant



École au Cœur-des-Collines

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
3 octobre 2024
Immeuble La Pêche
18h00





PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
3 octobre 2024
Immeuble La Pêche
18h00

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Présences et vérification du quorum

Nous avons quorum.

Ouverture de la réunion à 18h00

1.2. Nomination d'une secrétaire

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carolanne Beausoleil d'être élue à titre de secrétaire et de voter pour une secrétaire à la prochaine rencontre cette proposition est APPUYÉE PAR Madame Delphine Marleau.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#01

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Delphine Marleau et APPUYÉ PAR Monsieur Marc-Antoine que l'ordre du jour soit adopté tel-quel.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#02

1.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Labelle et APPUYÉ PAR Monsieur Jérémie Bergeron que le procès-verbal soit adopté avec la modification suivante : remplacer le nom de Monsieur Bussière par son titre.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#03

Il est précisé par Madame Thessa Girard-Bourgoin que les sujets qui sont discutés lors des réunions, mais qui ne se retrouvent pas à l'ordre du jour ne peuvent être notés au procès-verbal, mais que ceux-ci pourront être reporté à la prochaine rencontre.

1.5. Période d'intervention du public / correspondance

Madame Carolanne Beausoleil procède à l'ouverture de l'enveloppe remise par la direction et le groupe constate que celle-ci contient une offre de levée de fonds. Aucune intervention du public.

2.POINTS DE DISCUSSION ET DE DÉCISION (adoption et approbation)

2.1. Élection du ou de la président(e) du Conseil d'Établissement

Madame Thessa Girard-Bourgoin est élue par acclamation.

2.2. Élection du ou de la vice-président(e) du Conseil d'Établissement

Monsieur Marc-André Legros-Jacques est élue par acclamation.

2.3. Règle de régie interne du conseil d'établissement 2024-2025

Dans un premier temps, Madame Kim Côté propose le document des règles de régie interne en mentionnant les corrections et les ajouts faits. Il est mentionné que les articles de lois sont ajoutés au document. Plusieurs points sont discutés telle la composition du groupe et son nombre, le retrait de l'article de loi au point 3.1 est demandé. Au point 3.2, il est demandé de préciser que tous les membres du conseil d'établissement doivent recevoir les documents relatifs aux rencontres dans les délais prescrits. 3.5 Madame Delphine secrétaire d'établissement à la charge de faire suivre toutes les communications aux membres du Conseil d'établissement. Le point 3.10 doit être modifié au féminin en entier. Au point 5, il est demandé de modifier qu'il est prescrit d'informer la direction ou la présidence de sa présence lors des rencontres et que cette règle s'applique seulement lorsqu'une question est formulée. Le point 6 est modifié pour que les délais soient de 5 jours ouvrables pour la réception des document relatifs aux rencontres du groupe. Au point 8, le délai afin de soumettre une modification à l'ordre du jour est de 7 jours ouvrables. Madame Kim Côté modifie le document selon les différentes demandes lors de la rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Millie Gauvreau et APPUYÉ PAR Monsieur Jérémie Bergeron d'adopter les règles de régie interne en tenant compte des modifications suggérées ci-haut.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#04

2.4. Plan de travail pour l'année 2024-2025

Le plan de travail est présenté par Madame Kim Côté et proposé afin d'établir des lignes directrices pour les rencontres du CÉ pour l'année scolaire en cours. Il est souhaité de pouvoir regarder le budget avant la dernière rencontre afin de bien l'étudier, ce qui représente un défi pour la direction parce les documents relatifs à celui-ci proviennent du centre de services et la réception est habituellement à la fin mai. Il est tout de même



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
3 octobre 2024
Immeuble La Pêche
18h00

demandé que le point suivi de budget soit ajouté à toutes les rencontres. Il est aussi souhaité que les budgets mais surtout ce qui les composent soient mieux détaillés lors des rencontres. Il est mentionné que les parents se consulteront afin que des questions claires soient envoyées à Madame Kim avant la prochaine rencontre pour qu'elle puisse se préparer à fournir les réponses demandées.

2.5. Activités /sorties scolaire et extrascolaire pour l'année 2024-2025 (art.85 et 89)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jérémi Bergeron et APPUYÉ PAR Madame Marie-Ève Vaillancourt d'autoriser les sorties pour tous les niveaux de façon équitable et ce pour le territoire de l'Outaouais.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#05

2.6 Utilisations des locaux de l'école (art. 93 et 110.4)

Madame Kim Côté explique que le système d'alarme a été configuré de façon à ce que le gymnase et l'agora soient indépendants du reste de l'école ce qui permet la location des espaces. Le contrat de location pour le prêt des locaux est fourni par le centre de services. La location sera permise après 17h30 pour favoriser le parascolaire (entre 15h et 17h30) et les tarifs guidés par le centre de services semblent raisonnables pour le groupe. Il est mentionné de valider l'acte d'établissement et le RDI ce que madame Kim doit faire auprès du centre de services.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Manon Chartrand et APPUYÉ PAR Madame Julie Labelle d'autoriser la location des gymnases des établissements ainsi que l'agora de l'école La Pêche et de se fier au bon jugement de la direction afin d'établir les prix des locations en tenant compte des normes établies par le centre de services.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#06

2.7 Offres pour le service de traiteur

Madame Kim Côté mentionne avoir demandé une offre de service de L'indocile, Mazzola et Odélice, Odélice est le seul à répondre à l'appel dans le but d'offrir un service de traiteur pour les élèves et ce même pour les journées pédagogiques. Le processus de commande en entier est géré à l'externe et les aides à la classe seront responsables d'assurer la distribution des repas. Les frais pour les parents seront de 6.15\$ et le menu proposé est composé de 4 options par jour servi avec un breuvage et un dessert. Le conseil approuve les services du traiteur Odélice et est très satisfait de l'initiative.

3.POINTS D'INFORMATION ET CONSULTATION

3.1. Présentation des normes et des modalités d'évaluation

Madame Kim Côté présente le document qui a été rempli en rencontre CAP avec les enseignants, les bulletins seront remis pour le 15 novembre 2024, le 15 mars 2025 et le 10 juillet 2025. Les matières seront évaluées selon les exigences du ministère et de façon que plusieurs méthodes soient utilisées afin de mesurer la réelle compréhension de l'enfant. Le document sera transmis aux parents à titre informatif. information.

3.2. Budget du CÉ (Suivi des dépenses)

Le budget du conseil d'établissement est de 750\$

Compte tenu de la lourdeur de la tâche de la secrétaire IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jérémie Bergeron et APPUYÉ PAR Madame Delphine Marleau de dédommager la personne qui exerce les fonctions de secrétaire pour un montant de 75\$ par réunion.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#07

3.3 Enveloppe du Fond à destination spéciale (art 94 et 110.4)

Le document n'ai pas remis, mais il nous est expliqué qu'un montant d plus de 50 000\$ est dans le compte mais que celui-ci est en attente de l'approbation du conseil d'administration du centre de services, ce budget représente principalement le budget amassé par l'OPP lors des levées de fonds et est destiné à la cour d'école.

4.RAPPORT DES DIFFÉRENTS PARTICIPANTS DU C.É.

4.1. Direction

Madame Kim Côté nous explique que ce fût une belle rentrée, un mois de septembre intense et beaucoup d'adaptation. Au niveau du fonctionnement, la cour d'école se situe présentement sur le terrain de football et sur le Pumptrack. Il est impossible de dire de façon définitive quand les travaux seront achevés. Il reste toujours une partie de la livraison de matériel à recevoir et il est impossible d'estimé une date de livraison. Une question sur le matériel accessible lors des récréations est soulevée ce qui amène beaucoup d'échanges qui se concluent par l'accord du désagrément des jeux de la maison envoyés à l'école et le manque de matériel accessible dans la cour qui sera réglé sous peu avec l'ajout de bac classe. On demande un suivi de cette initiative lors de la prochaine rencontre. La direction se dit ouverte à la contribution des parents et aux suggestions.

Compte tenu de l'heure qui avance IL EST PROPOSÉ PAR Madame Thessa Girard-Bourgoin et APPUYÉ PAR Monsieur Jérémie Bergeron de prolonger la durée de la présente réunion de 15 minutes.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25-#08

4.2. Enseignants

Les enseignants soulignent le changement et l'adaptation qui font partie du quotidien.

4.3. Personnel de soutien

Madame Delphine Marleau mentionne que ce fût une grosse rentrée et qu'elle est spécialement fière du conseil des élèves qui a nouvellement été formé à l'école. Elle a la chance d'assister aux rencontres qui procurent un énorme sentiment de fierté aux enfants. On suggère d'inviter le conseil des élèves (ou des représentants) lors d'une prochaine rencontre du CÉ afin de présenter leurs perspectives.

4.4. Service de garde

Madame Julie Labelle quitte la réunion à 19h45. Madame Kim Côté partage le nombre record d'inscriptions au service de garde cette année et mentionne que des demandes d'autorisation pour des levée de fonds se feront sous peu.

4.5. Parents

Très belle rentrée, facile de se retrouver, les parents sont contents avec le déménagement et la stabilité d'avoir l'agrandissement qui avance bien.. L'eau potable est un enjeu mais la direction informe qu'un communiqué sortira sous peu afin d'expliquer la situation aux parents.

4.6. OPP

Le comité a préparé un document qui sera présenté aux membres du conseil d'établissement et qui sera par la suite envoyé massivement à tous les parents par Madame Delphine Marleau afin de recruter.

Madame Elsie Bélanger-Pouliot, en tant que membre de l'OPP, va contacter Madame Kim Côté afin de débiter les diners pizza.

4.7. Représentant du Comité de parents du CSSPO

Rien à ajouter.

4.8. Représentant du Comité EHDAA du CSSPO



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
3 octobre 2024
Immeuble La Pêche
18h00

Pas de présence. Il est mentionné que Madame Stéphanie Dion préparera un rapport pour les prochaines rencontres si elle ne peut être présente.

4.9. Représentant de la communauté

La grande semaine des tout-petits se déroulera la semaine du 20 au 26 novembre 2024. Des ateliers culinaires avec les élèves de la 1^{re} à la 6^e année débute sous peu et diverses animations se dérouleront avec les élèves du préscolaire en collaboration avec la MDFÉ.

5.VARIA

Aucun point.

6.CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Delphine Marleau et APPUYÉ PAR Madame Geneviève Malette que la séance prenne fin à 20h19.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25- #09

Signatures requises

Thessa Girard-Bourgoin, Présidente

Carolanne Beausoleil, secrétaire de réunion

Kim Côté, Directrice